



opposition au mariage

Par **Chimère 1983**, le **24/09/2019** à **21:10**

bonjour;

D'abord je vous remercie pour votre réponse; Pour le motif ou je vais dire les motifs de l'opposition, différence d'âge (elle 23 ans et moi 35 ans) l'an dernier maintenant elle a 24 ans ; Y avait quelques différences sur nos réponses le jour de l'entretien au niveau de la mairie; ma situation irrégulière, elle a oublié ma date de naissance le fait qu'elle était déjà mariée divorcée; J'aimerais bien savoir si ça va nous prendre du temps cette démarche car depuis 2017 on court gauche droite et si en saisissant le président du tribunal y'aura une audience et si y'aura aussi un espoir de voir la main-levée, sachant aussi qu'on a des preuves qu'on vit ensemble facture du gaz et électricité et si par exemple sa maman aussi peut dire son mot comme quoi on est ensemble et on vit ensemble. Merci

Mes salutations;

NB: j'ai essayé de répondre à votre message j'ai pas pu il me demande à chaque fois une nouvelle inscription ; merci